

ANNECY, LE SAMEDI 31 MAI 2025

## MOBILITES

### **Inauguration de la véloroute Léman Mont-Blanc et pose du 1<sup>er</sup> totem de comptage à Marignier**

A travers sa politique d'aménagement du territoire, le Conseil départemental de la Haute-Savoie développe l'usage du vélo comme moyen de déplacement de proximité. Dans le cadre de l'aménagement de la véloroute Léman Mont-Blanc, la première phase des travaux située le long de l'impasse des Cèdres et l'avenue des Paccots à Marignier vient de s'achever. A cette occasion, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Agnès Gay, Conseillère départementale du Canton de Bonneville et Lionel Tardy, Vice-président délégué aux routes, bâtiments, pistes cyclables et mobilités, se sont rendus sur place ce samedi 31 mai pour l'inauguration du tronçon, en présence de Christophe Pery, Maire de Marignier.

Cette première phase s'inscrit dans le cadre du projet global visant à relier la passerelle sur le Giffre (section réalisée en 2022) à la zone industrielle de Chez Millet. Elle concerne l'aménagement d'un tronçon d'environ 800 mètres, incluant la création d'une voie verte de 3 mètres de larges et la mise en œuvre des opérations suivantes :

- La réalisation d'une tranchée et l'installation de puits d'infiltration pour assurer la gestion des eaux pluviales ;
- L'implantation d'une clôture de séparation entre la voie verte et le domaine ferroviaire afin de sécuriser l'accès à la voie ;
- L'installation d'un panneau stop sur la voie verte ;
- La mise en place d'un marquage au sol de sécurité visant à rediriger les cyclistes vers la voie communale, au niveau du carrefour Avenue des Paccots / Rue de Sougey.

La seconde tranche du projet, prévue pour 2026, portera sur l'aménagement de la section reliant l'Avenue des Paccots et la zone industrielle chez Millet.

Afin de promouvoir et inciter l'utilisation du vélo, un totem de comptage a également été installé le long de l'itinéraire. Il affiche en temps réel le nombre de cyclistes ayant emprunté la voie.

**Le montant des travaux du 1<sup>er</sup> tronçon s'élève à 417 000 €, pris en charge à 100 % par le Conseil départemental de la Haute-Savoie.**

#### CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

**Célia PICARD**

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

**Leslie GUILLEMAIN**

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse